



Repères :

Agent d'astreinte

06 76 98 76 75

Une gestion des accès modernisée

À compter du **lundi 19 mai 2025**, le portail du cimetière de Château-Thierry sera automatisé. Cette évolution vise à sécuriser et à mieux encadrer les horaires d'ouverture au public.

Nouveaux horaires d'ouverture

L'ouverture et la fermeture du portail se feront désormais automatiquement selon les horaires suivants :

- **Ouverture à 8h30** tous les jours
- **Fermeture à 19h00** du **1er avril au 31 octobre**
- **Fermeture à 17h30** du **1er novembre au 31 mars**

Recommandations aux visiteurs

Afin d'éviter tout désagrément, il est recommandé de **vous rapprocher de la sortie au moins 30 minutes avant la fermeture**. Cela vous permettra de quitter les lieux en toute tranquillité.

Sortie possible après la fermeture au cimetière "Rue de Fère"

Si vous êtes encore à l'intérieur du cimetière au moment de la fermeture, **un bouton-poussoir est disponible sur le mur à votre droite**, près du portail, pour en permettre l'ouverture manuelle.

En cas de problème

En cas de difficulté ou de situation imprévue, vous pouvez contacter l'agent d'astreinte au **06 76 98 76 75**.

Merci de votre compréhension.

